

Conseil d'Administration

ACLF 26 juin 2018

Salle de réunion 1515 – Faculté de Cochin

10h-13h45

Sont présents : Nathalie Auger, Philippe Lochu, Francois Vialard, Charles Coutton, Martine Doco-Fenzi, Isabelle Luquet, Chantal Missirian, Anne Moncla, Marc-Antoine Belaud Rotureau, Chrystelee Bilhou-Nabera, Pascale Kleinfinger, Vanessa Malleret

Sont absents excusés : Cyril Sarrauste, Florence Nguyen-Khac

ORDRE DU JOUR :

- 1) Validation PV du CA et de l'AG du 05 Avril 2018
- 2) Contrat pour la secrétaire Mme Malleret
- 3) Nouveaux Membres
- 4) Devenir du réseau Achropuce et journée Achropuce du 20 juin 2018
- 5) Résumés du congrès de St Malo
- 6) Préparation de l'AG de septembre et des Elections
- 7) Rapport du CCNE
- 8) Enquête de satisfaction
- 9) Dépôt dossier COFRAC pour les EEQ
- 10) Retour de la réunion du 25 a l'ABM
- 11) Retour de l'ESHG réunion des provider d'EEQ
- 12) Bulletin 2017
- 13) Colloque ACLF 2020

1) Validation du PV du CA et de l'AG du 05 avril 2018

Aucune modification n'est à apporter.

Validation à l'unanimité des membres présents.

2) Contrat pour la secrétaire Vanessa MALLERET

Le contrat de Vanessa Malleret a été adressé à l'ensemble du bureau pour relecture. Aucune modification n'est demandée.

Il est proposé de partir sur une base de 8h/ mois qui ne sera pas mensualisée. Les prestations seront facturées au moins selon les besoins. Les mois ou il n'y aura pas d'activité, aucune facture sera émise.

Il est demandé à la demande du Bureau de rajouter une clause de confidentialité concernant l'utilisation de la partie privée du site internet ACLF : afin de pouvoir utiliser la liste de diffusion pour l'ACLF, il est important de le notifier dans le contrat pour clause de confidentialité.

Francois Vialard demande à Vanessa Malleret de prévoir l'évaluation du cout d'un congrès ACLF à partir des factures de Mr Genestet de la Société d'organisation Alpha Visa congrès.

Mr Genestet a demandé à avoir accès la liste de diffusion de l'ACLF : refus du bureau.

En revanche, L'accès à la liste de diffusion ACLF est donné à Vanessa Malleret.

3) Nouveaux membres

3 personnes ont formulé une demande d'adhésion à l'ACLF :

- Fabienne Dufernez : déjà validé par Martine Doco
- Naud Marie Emmanuelle : validé ce jour par le bureau
- Dehbi Hind : proposition de la relancer, il faut qu'elle nous fournisse son activité. En suspens jusqu'à obtention de sa réponse.

4) Préparation de l'AG de septembre et des Elections

Il faut préparer la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra à Saint Malo en septembre prochain. Celle-ci sera composée de plusieurs points importants à aborder : l'élection des nouveaux membres du bureau et des membres du bureau sortant souhaitant se représenter ; l'éventuelle réflexion sur la modification du siège social ; etc...

5) Bulletin 2017

Le Bulletin 2017 doit être préparé, il s'agit du rapport d'activité de l'ACLF sur les activités 2017 : il est donc proposé par le bureau que Vanessa Malleret centralise toutes les activités qui ont été faites par les membres du bureau de l'ACLF : par exemple : toutes les réunions au nom de l'ACLF y seront intégrées, les CR des EEQ hémato, constitutionnel, sang, etc et publications.

Il est donc demandé aux membres du bureau de transmettre toutes les informations à Vanessa Malleret pour lui permettre de constituer le bulletin.

La Dead line est fixée au 31 aout 2018 pour permettre une diffusion du bulletin 2017 dès le 1^{er} septembre 2018.

En réflexion sur ce point, il est proposé par le bureau de faire un document homogène pour les EEQ.

6) Colloque ACLF 2020

Charles Coutton confirme la candidature de Grenoble pour la prochaine organisation du Colloque ACLF en 2020 : questionnement sur la période : septembre 2020 ou février 2021 : réflexion face aux sponsorings et aux assises de génétique qui ont lieu la même année.

Proposition de faire un sondage auprès des membres ACLF. Réflexion sur les mêmes dates que les assises en janvier : une année les assises, une année l'ACLF.

La décision est à prendre : contrainte importante avec la même année que les assises pour les sponsors. Consultation auprès des membres de l'ACLF à faire.

Charles Coutton commence à prospecter les différents lieux sur Grenoble permettant cette organisation avec une option pour septembre 2020 et pour janvier 2021.

Si des premières avances de frais sont à faire, il faut les transmettre à Isabelle Luquet et Chrystèle Bilhou Nabera.

7) Devenir du réseau Achropuce et journée Achropuce du 20 juin 2018

Lors de la dernière réunion qui a eu lieu le 20 juin 2018, la question de la succession à la coordination du réseau Achropuce a été abordée : Damien Sanlaville n'émet pas un avis favorable pour que l'ACLF récupère le réseau.

IL a donc été proposé par Marc Antoine Belaud Rotureau une organisation avec une direction cytogénétique et un comité de pilotage MPGM et ACLF. La MPGM propose une co tutelle avec un membre ACLF et un membre MPGM.

Réflexion sur la mise en place d'indicateurs pour la mise en place d'une coordination. La proposition de Marc Antoine Belaud Rotureau est intéressante. Proposition d'un comité de pilotage avec présidence d'un cytogénéticien.

Candidature de Jean Michel, candidature assez consensuelle.

Après discussion, l'ACLF propose une direction (cytogénéticien) et un comité de pilotage mixte ACLF et MPGM : voir les indicateurs : important.

Questionnement fusion ACLF et MGPM : regard sur la pression des biochimistes sur la génétique.

8) Retour de la réunion du 25 juin 2018 à l'ABM :

Plan de la génétique humaine de l'ABM (PEgH) : 6 axes définis.

Rencontre avec Mr Carbonel de l'HAS. Problème d'accès aux différentes techniques, différences d'accès du territoire sur les soins...

Sur cette réunion était représentée l'HAS, l'ABM, la DGS, la MPGM était absente, l'ACLF, la FSGH.

Pour la puce à ADN, l'HAS ne ferait plus de blocage. Il faut l'aval de la DGOS qui ne vient pas car la CNAM n'a pas les moyens de rembourser. Ce n'est pas le travail de l'HAS de se questionner sur ce point.

Il ne faut pas mettre sur le même plan le remboursement de la puce et le remboursement de l'exome. Si pas de remboursement de la CGH, il n'y aura rien.

Se prépare une nouvelle réforme de la Biochimie. Déréglementation de la profession. Le B va baisser de façon drastique.

Pour le remboursement de la puce, il faut maintenant faire bouger les choses, ce n'est pas avant ni après.

Le remboursement de l'exome sera dépendant de la mise en place du plan France médecine génomique et ne dépendra pas du remboursement ou non de l'ACPA.

Cf CR rédigé par Pascale Kleinfinger et relu par Matrine Doco Fenzi.

9) Retour de l'ESHG, réunion des provider d'EEQ

Réunion avec les fournisseurs d'EEQ : Espagne, Italie, Irlande, etc... dans différents domaines. L'ACLF était les seuls fournisseurs français.

Retour des campagnes rétrospectives. On a expliqué sur la façon dont on évaluait les mauvaises performances. Nous sommes les seuls à ne pas être accréditer : projet d'accréditation à déposer au plus vite : les documents sont globalement prêts pour pouvoir déposer le projet. Une revue de direction est prévue cet après-midi.

Le bureau valide le dépôt du projet d'accréditation.

10) Résumés du congrès de Saint Malo

Point résumé sur le programme du congrès de Saint Malo : un point sur les orateurs est fait au cours de la réunion.

Choix des communications orales, des posters ou des communications refusées.

Communications orales quatre sessions de 1 heure soit un total de 4 heures : 2 plénières et 2 parallèles

Jeudi 11h-12h (plénière)

- CHATRON (4704)
- LE CAIGNEC (4693)
- SCHLUTH (4666)
- JOURET
- MONTREUX (4705)

Jeudi 16h-17h GFCH (en parallèle)

- BEAUMONT (4645)
- NGUYEN KHAC (4684)
- KALTENBACH
- ROTTIER (4706)

Jeudi 16h-17h GFCC (en parallèle)

- POLI (4709)
- ALIX (4696)
- KLEINFINGER (4680)
- VERA (4703)
- GUICHET (4636)

Vendredi 10h30-11h30 (plénière)

- EL FEKIH (4640)
- DOCO FENZY (4685)
- GHIEH (4709)
- CHARTRON (4642)
- QEBIBO (4661)

Transmettre à Alpha Visa Congrès la liste des résumés pour qu'ils reprennent contact avec tous les candidats pour les informer si poster, communication orale ou refus.

Concernant la partie DPC : le dossier de dépôt auprès de l'ANDC est en cours : il faut étoffer la partie médicale et les objectifs de la partie 2 pour pouvoir transmettre le numéro du DPC aux futurs participants dès que l'ANDPC l'aura validé.

Transmettre rapidement à Alpha Visa Congrès le numéro DPC pour faire un rappel des inscriptions au congrès. L'augmentation des tarifs d'inscription du congrès sont reportés au 15 juillet 2018 pour être cohérent avec la diffusion du numéro DPC.

Concernant les orateurs du jeudi, Mme Isabelle PLO vient de nous informer de son impossibilité à faire son topo : il faut la recontacter pour savoir si c'est un « non » ferme ou si on recherche un autre orateur. Nathalie Auger la recontacte dès que possible.

Il faut déterminer les modérateurs de chaque session : directement sur le programme. Un local et un membre du bureau de l'ACLF sur chaque session. Il est donc décidé comme suit :

	Modérateur Local	Modérateur ACLF
Session 1	Sylvie Odent	François Vialard
GFCC	Sylvie Jaillard	Chantal Missirian
GFCH	Frédéric Dugay	Chrystèle Bilhou Nabéra
Session 3	Célia Ravel	Charles Coutton
Session 4	Marc Antoine Belaud Rotureau	Pascale Kleinfinger
Session 5	Marc Antoine Belaud Rotureau	Nathalie Auger

Une demande a été émise de Pascale Levy pour obtenir la gratuité de l'inscription du congrès : la demande est validée par le Bureau.

11) Sollicitation ABM – rapport prénatal

Sollicitation de l'ABM sur la modification du rapport sur le prénatal : modifier qui récupère les documents (issues de grossesse, etc...) : celui qui fait transmet à l'ABM. Responsabilité.

Pascale Levy a conçu un nouveau modèle de rapport d'activité : recueil ligne à ligne. Beaucoup d'informations qu'on a pas forcément.

Responsabilité de l'ABM de la redistribution de ces données.

*Compte rendu rédigé par le Secrétaire Général, Charles Coutton,
validé par Martine Doco-Fenzi.*